

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple – Un but – Une foi



Ministère de l'Élevage et des Productions animales

**PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYTEME
ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST (FSRP)**

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN
SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES**

Novembre 2023

I. Contexte et justification du programme

Le Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP) approuvé par les Administrateurs de la Banque mondiale le 18 novembre 2021 est mis en œuvre dans le cadre d'une approche programmatique multiphase. Les phases I et II comprennent le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Togo, le Tchad, le Ghana et la Sierra Leone ainsi que les trois organisations régionales que sont la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Conseil ouest et centre africain pour la recherche agricole (CORAF) et le Centre Régional AGRHYMET (CRA) du Comité permanent interétatique de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS).

La phase III du FSRP concerne le Sénégal. Il est prévu sur une durée de 6 ans et pour un financement d'environ 200 millions de dollars US. Le FSRP Sénégal est mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement rural et de la Souveraineté alimentaire (MAERSA) et le Ministère de l'Élevage et des Productions animales (MEPA).

L'Objectif de Développement du Programme FSRP, tant au niveau régional que national, est d'accroître la préparation à l'insécurité alimentaire et améliorer la résilience des systèmes alimentaires dans les pays bénéficiaires.

L'approche régionale vise à tirer parti des économies d'échelle, des effets d'entraînement, des synergies et complémentarités entre les pays de la région CEDEAO afin de mieux faire face aux défis et facteurs d'insécurité alimentaire de nature transfrontalière.

Le programme comporte trois composantes techniques principales allant d'une concentration sur la réponse immédiate à la crise actuelle d'insécurité alimentaire pour évoluer vers des investissements accrus à moyen et à plus long terme visant à renforcer la résilience du système alimentaire et de sa base de production. Les trois composantes comportent chacune 2 sous-composantes :

- Composante 1. Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires
 - SC1.1 Améliorer les systèmes de prévention et de suivi des crises alimentaires
 - SC1.2 Renforcer les services numériques d'hydrométrie et le conseil agricole pour les agriculteurs.
- Composante 2. Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire
 - SC2.1 Consolider le système régional d'innovation agricole
 - SC2.2 Renforcer la sécurité alimentaire régionale par la gestion intégrée des paysages.
- Composante 3. Intégration régionale des marchés alimentaires et du commerce
 - SC3.1 Faciliter le commerce à travers les principaux corridors et consolider le système de réserves alimentaires
 - SC3.2 Soutenir le développement des chaînes de valeur stratégiques et régionales.

Les composantes 4 et 5 correspondent respectivement au mécanisme de réponse aux urgences (CERC) de la BM et à la gestion du projet.

Au niveau régional, la CEDEAO assure le suivi et la coordination de la mise en œuvre du programme.

Au Sénégal, les activités soutenues par le FSRP relèvent des mandats du MAERSA et du MEPA. La nécessité d'une responsabilité claire et d'une gestion directe des activités respectives par les deux ministères a justifié le choix d'établir deux Unités de Gestion du Projet (UGP). Les UGP seront rattachées au Secrétariat général respectif du MAERSA et du MEPA. Chaque UGP sera dirigée par un Coordonnateur et dotée d'équipes techniques, de sauvegarde environnementale et sociale et fiduciaire.

Pour la gestion financière, le programme sera mis en œuvre par les deux UGP, chacune avec son propre compte désigné. La responsabilité globale de la gestion financière sera confiée à l'UGP du MAERSA. En conséquent, le programme disposera d'un Responsable administratif et financier unique placé au niveau de l'UGP MAERSA. Pour le MEPA, un chef comptable sera recruté.

En vue du démarrage prochain du programme, le MEPA recrute son Responsable en passation es marches.

II. Objectifs et étendue de la mission du Responsable en Passation des Marchés

Placé sous l'autorité hiérarchique du Coordonnateur de l'UGP du MEPA, le Spécialiste en Passation des Marchés veille à la conformité des commandes du programme avec les dispositions : i) des Directives de la Banque mondiale, ii) du code des marchés publics et iii) du manuel d'exécution du programme. A ce titre, elle/il est responsable des tâches suivantes :

- Veiller à l'application des dispositions du Manuel d'exécution du programme sur la passation des marchés ;
- Animer des séances de partage du Manuel d'exécution du projet en direction des experts du programme et des autres intervenants ;
- Élaborer et faire valider par le Coordonnateur de l'UGP le plan de passation des marchés et l'avis général de passation des marchés ;
- Veiller à l'actualisation du plan de passation des marchés ;
- Alimenter le volet passation des marchés du cadre de suivi des indicateurs de résultat et de résultats intermédiaires précisé dans le cadre des résultats approuvé par la Banque mondiale pour le FSRP Sénégal ;
- S'assurer de la collecte des informations pour alimenter les indicateurs de la passation des marchés suivant les méthodologies et les calendriers convenus avec le bailleur de fonds ;
- Assurer le contrôle de la qualité des informations collectées ;
- Assurer l'agrégation des résultats (indicateurs de résultats et de résultats intermédiaires) et la transmission au Responsable du suivi & évaluation de la CEDEAO suivant le calendrier défini pour alimenter les supervisions semestrielles de l'ensemble du programme ;
- S'assurer que le plan de passation de marchés est en conformité avec les dispositions énoncées dans les Accords de financement (méthodes et seuils de passation des marchés et de contrôle) ;
- Assurer l'interface avec la Direction centrale des marchés publics (DCMP) ;
- Tenir, mettre à jour et diffuser la base des données des fournisseurs ;
- Assurer le secrétariat de la cellule de passation des marchés ;
- Participer à l'ouverture/évaluation des offres et à l'attribution des marchés ;
- Assurer :
 - la tenue des procès-verbaux d'ouverture et des rapports d'évaluation des offres ;
 - l'élaboration des procès-verbaux d'attribution des marchés ;
 - l'établissement des marchés entre le Projet et les attributaires choisis après appels d'offres et avis de non objection de la DCMP puis de la Banque mondiale (si requis) ;
 - la tenue des procès-verbaux de réception des équipements
- Élaborer les Avis de Manifestation d'Intérêt pour les services de consultant et le suivi de leur publication dans la presse nationale et/ou internationale, si nécessaire ;
- S'assurer de :
 - la constitution des dossiers de Demande de Propositions et de la liste restreinte des consultants ;
 - l'envoi des demandes de propositions aux consultants figurant sur les listes restreintes après avis de non objection de la Banque mondiale si requis ;
- Contribuer à l'établissement des contrats entre le projet et les consultants choisis après avis de non objection de la Banque mondiale, si requis;

- Contribuer au choix des fournisseurs de biens et équipements à consulter sur la base des demandes d'agrément ;
- Finaliser la préparation des DAO sur la base des spécifications techniques préparées par les maîtres d'ouvrage délégués ou expert des composantes du programme et validées par l'UGP ;
- Publier les DAO et préparer la réception des offres ;
- Conseiller le Coordonnateur et les membres de l'équipe de l'UGP en ce qui concerne les procédures ;
- Élaborer, en relation avec les bénéficiaires, et proposer au Coordonnateur les réponses aux commentaires de la Banque mondiale et de tout autre bailleur ;
- Élaborer, en relation avec les bénéficiaires, et proposer au Coordonnateur les propositions de solution alternative lorsque se pose un problème de passation des marchés qui ne peut être résolu à l'interne ;
- Préparer, en ce qui le concerne, les audits et missions de supervision.
- Assurer le suivi de l'exécution des contrats, en étroite collaboration avec les équipes techniques et le RAF.

Outres toutes autres tâches que le Coordonnateur de l'UGP du MEPA pourrait lui confier dans la limite de sa compétence, elle/il est responsable des activités de passation des marchés non énumérées dans ces TDR.

III. Profil et expérience requise

- Avoir au moins BAC + 5 en agronomie, agroéconomie, élevage, génie rural, génie civil, planification ou équivalent ;
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans la préparation et le suivi des plans de passation des marchés ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils de suivi et de planification des marchés (SYGMAP) ;
- Expérience avérée en matière de mise en œuvre de projets de développement rural financés par des bailleurs de fonds multilatéraux notamment la Banque mondiale ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques de base ;
- Bonne maîtrise du français et aptitude rédactionnelle.

IV. Durée de la mission et lieu d'affectation

Le poste est basé à Dakar avec des déplacements ponctuels dans les zones d'intervention du programme.

La durée totale de la mission couvre la période de mise en œuvre du FSRP Sénégal (6 ans). Des contrats de deux ans renouvelables sont proposés avec une évaluation annuelle des performances.

Critères de performance :

- Alimenter dans les délais requis le volet passation des marchés du cadre de suivi des indicateurs de résultat
- Élaborer un plan de passation des marchés en conformité avec les dispositions énoncées dans les Accords de financement
- Tenir à jour la base des données des fournisseurs ;
- Assurer une bonne préparation des missions d'audit et de supervision ;
- Assurer le suivi de l'exécution des contrats ;
- Soumettre des rapports périodiques sur la situation de l'exécution des marchés.

V. Composition du dossier de candidature

- Une demande manuscrite et une lettre de motivation 2 pages au maximum signées adressées au Président du Comité de sélection du personnel du FRSP Sénégal ;
- Un curriculum vitae détaillé et certifié sincère signé par le candidat ;
- Les certificats et attestations de travail ;
- Les copies légalisées des diplômes ;
- Un acte de naissance ou jugement supplétif ;
- Un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- Les adresses et contacts téléphoniques et électroniques de trois (3) personnes de référence.

NB : Le MEPA se réserve le droit de vérifier la véracité des informations fournies par les candidats.

La date limite pour la réception des dossiers est fixée au

Les dossiers de candidatures doivent être transmis au Secrétariat général du MEPA sis aux sphères ministérielles Ousmane Tanor Dieng, Building C, 6eme étage Diamniadio ou par courriel à l'adresse électronique : xxxxxxxx

Les candidats retenus seront contactés pour un entretien.